



Commune d'UHLWILLER

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en fonction : 15

Nombre de Conseillers présents : 13

Nombre de Conseiller(s) absents(s) : 2

SEANCE du 10 SEPTEMBRE 2024

Sous la Présidence de Monsieur KLEFFER Thomas, Maire, le Conseil municipal, *dûment
convoqué*

Le 03 Septembre 2024 s'est réuni le **Mardi 10 Septembre 2024** à 20 heures 00 dans la salle
du Conseil.

Etaients présents :

MM. ADE Bernard - ADRIAN Thierry - LIENARD Eric

Mmes/MM.-BUCHHOLTZ Jessica - DAULL Célia - DAULL Sébastien - JEROME Sébastien - KUHN
Sabrina - NETH Jean-Claude - PAILLE Tatiana - SANTER Jean-Luc - WOLFF Catherine.

Absent(s) excusé(s) :

M. DAUL Marc

M. SIMON Thierry donne pouvoir à M. SANTER Jean-Luc

Absent(s) non excusé(s) : /

ORDRE DU JOUR :

- 2024-42 : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE
- 2024-43 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 18 JUIN 2024
- 2024-44 : RENOUELEMENT AF MODER-AMONT
- 2024-45 : LOTISSEMENT - REMBOURSEMENT PRET ;
- 2024-46 : LOTISSEMENT - PANNEAUX DE RUES
- 2024-47 : VALIDATION PROJET CŒUR DE VILLAGE
- 2024-48 : DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER
- 2024-49 : CAH - MISE A DISPOSITION PERSONNEL - ASTEM
- 2024-50 : LOCATION HALL NIEDERALTDORF
- 2024-51 : RAPPORTS ANNUELS SDEA
- 2024-52 : NETTOYAGE FRICHE - IMPASSE DE LA ROESBACH
- 2024-53 : LOCATION JARDINS COMMUNAUX
- 2024-54 : COMMUNICATIONS ET DIVERS

2024-42 : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire informe :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil
Municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.

Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, Monsieur le Maire propose la
candidature de :

- M. LIENARD Eric comme secrétaire de séance.

PROPOSITION DE DECISION

Le Conseil Municipal,

VU l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,

DESIGNE M. LIENARD Eric comme secrétaire de séance.

2024-43 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 18 JUIN 2024

Le Maire propose à l'Assemblée d'adopter le Procès-verbal de la séance du 18 Juin 2024.

Le Conseil Municipal

- CONSIDERANT que chaque conseiller a été destinataire du rapport des séances en question ;
- CONSIDERANT qu'aucune remarque n'est émise à l'encontre de ces rapports,
- APRES délibération

Décide à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 Juin 2024.

2024-44 : RENOUELEMENT ASSOCIATION FONCIERE MODER AMONT

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal :

Conformément aux dispositions de l'article R133-3 du Code Rural, il y a lieu de désigner un membre titulaire et un membre suppléant au sein de l'assemblée afin de siéger au Bureau de l'Association Foncière Intercommunale Moder-Amont.

Monsieur le Maire propose de désigner :

- Monsieur Bernard ADE en tant que membre titulaire ;
- Monsieur DAUL Marc en tant que membre suppléant.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner :

- **Monsieur Bernard ADE en tant que membre titulaire ;**
- **Monsieur DAUL Marc en tant que membre suppléant.**

2024-45 : LOTISSEMENT - Remboursement Prêt

Monsieur le Maire expose la synthèse des dépenses, des ventes et des débloquages de prêts. Au vu des chiffres exposés, Monsieur le Maire propose de racheter le prêt contracté auprès du Crédit Mutuel par anticipation et de clôturer les prêts du Crédit Mutuel et Crédit Agricole.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **De racheter et de clôturer les différents prêts contractés auprès du Crédit Mutuel et Crédit Agricole.**

2024-46 : LOTISSEMENT - Panneaux de rues

Monsieur le Maire informe l'assemblée que nous avons réceptionné des devis pour la réalisation de panneaux de rues provisoires et définitifs.

L'entreprise LETRAPUB correspond aux panneaux provisoires et l'entreprise MSR aux panneaux définitifs :

N°	Description	Nombre	Prix HT LETRAPUB	Prix HT MSR
1	Panneaux de rues	8	260 €	674 €
2	Plus-value blason collé	8	-	120 €
3	Bride alu	16	-	67,20 €
4	Numéros de rues	51	-	1300,50 €
	Total HT		260 €	2161.70 €
	TVA		52 €	432.34 €
	Total TTC		312 €	2594,04€

A ces devis il faudra simplement rajouter 8 poteaux pour la mise en place.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Valide le devis de LETRAPUB pour les panneaux provisoires d'un montant de 312 € TTC**
- **Propose de réaliser un second devis pour les panneaux définitifs et de passer une commande fin d'année.**



Commune d'UHLWILLER

2024-47 : VALIDATION CŒUR DE VILLAGE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet « Cœur de Village » prévu au niveau du 124 rue de l'Eglise à Uhlwiller qui a été élaboré conjointement avec la commission « Cœur de Village », le cabinet de Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, et l'Etablissement Public Foncier d'Alsace.

Ce projet consiste à réaliser une maison de santé comportant différents corps de métier, une micro-crèche et une salle d'activité.

Afin de pouvoir lancer le démarrage de la consultation de maîtrise d'œuvre il y a lieu de valider les dimensions et coûts projetés.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Valide les dimensions prévues pour chaque bâtiment ;**
- **Valide l'estimation des coûts ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à démarrer la consultation de maîtrise d'œuvre.**

2024-48 : DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER – RUE DU MOULIN

Le Maire soumet la déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme, **rue du Moulin - UHLWILLER** cadastré section **69** parcelles **355** d'une superficie totale de **2 ares 94 ca** des **Consorts MEYER** au profit des **Consorts ZINCK** pour un montant de **40 000 €**.

Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

2024-49 : CAH – MISE A DISPOSITION PERSONNEL - ATSEM

Le Maire informe,

Suite à la demande de mise en disponibilité pour une durée de 1 an renouvelable jusqu'à 5 ans de Madame Anna SENECHAL, nous avons dû procéder à l'embauche d'une nouvelle ATSEM par le biais de la Communauté d'Agglomération de Haguenau. De ce fait la signature d'un avenant à la convention de mise à disposition du personnel est nécessaire.

Madame Maé STEPHAN est mise à disposition par la CAH à la Commune pour une durée de 1 an renouvelable. A ce jour Madame Maé STEPHAN dispose d'un CDD d'un an. Son contrat d'une durée de 24.5h/hebdomadaire comporte une clause de réaliser des heures complémentaires en fonction des besoins de la commune.

Cette nouvelle mise à disposition nécessite également de mettre à jour la convention et d'y intégrer une clause de mise à disposition de moyens humains complémentaires dans le cadre d'un remplacement ou d'un renfort de personnel de manière ponctuelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'autoriser le Maire à signer ledit avenant à la convention de mise à disposition ainsi que l'intégration d'une clause de mise à disposition de moyens humains complémentaire de manière ponctuelle.**

2024-50 : LOCATION HALL - NIEDERALTDORF

Lors de la réunion du 18 Juin 2024, Monsieur le Maire a informé l'assemblée de la demande de l'entreprise CK Peintures Décors basée à Niederaltdorf rue Principale pour une éventuelle location d'un ancien hall appartenant à la commune sis rue de la Burgis – Niederaltdorf pour le stockage de son matériel.

Ce local d'une superficie de 15m² était jadis utilisé par les sapeurs-pompiers. Après consultation avec ces derniers, celui-ci n'étant plus utilisé, peut être mis à disposition.

Monsieur le Maire propose :

- De mettre à disposition ce local à l'entreprise CL Peintures Décors pour du stockage ;
- De demander une location de 240€ TTC/an soit 20€ mensuel à l'entreprise CK Peintures Décors ;
- De réaliser une convention/un bail entre la Commune d'Uhlwiller et CK Peintures Décors.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'autoriser le Maire à signer une convention/un bail avec l'entreprise CK Peintures Décors pour la location du hall bas à Niederaltdorf ;**
- **De demander une location de 240€ TTC/an.**

2024-51 : RAPPORT ANNUEL SDEA

Le Maire soumet à l'Assemblée le rapport annuel d'eau et d'assainissement 2023 qui retrace les actions menées au cours de l'année 2023 au sein du Syndicat Départemental d'Eau et d'Assainissement.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

2024-52 : IMPASSE DE LA ROESBACH

a) NETTOYAGE FRICHE

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'état de délaissement avancé situé sur les parcelles section 06 Parcelle 156 appartenant à M. Khalid EL BAKALI et Mme EL OUAHABI Ouarda et section 06 parcelle 180 appartenant à M. Yves WENDLING et Mme Estelle WENDLING.

Monsieur le Maire propose d'envoyer un courrier de mise en demeure pour nettoyages aux familles respectives afin de rendre le chemin à nouveau praticable permettant ainsi l'accès au transformateur de l'Electricité de Strasbourg sis section 06 parcelle 181, au déversoir d'orage sis section 68 parcelle 5 et aux différentes parcelles privées.

b) DROIT DE PREEMPTION

L'impasse de la Roesbach est à ce jour relativement étroite. Afin éventuellement d'élargir dans le futur la rue au niveau du bien de Monsieur et Madame WENDLING, Monsieur le Maire propose d'ores et déjà en cas de vente des parcelles section 06, parcelles 180, 149, 150, 181, 182 et/ou 183 de faire valoir de droit de préemption de la commune.

Le Conseil Municipal décide après délibération :

- **D'autoriser Monsieur le Maire à envoyer aux familles respectives un courrier de mise en demeure pour nettoyage des friches ;**
- **De faire valoir le droit de préemption de la commune en cas de vente des parcelles des Consorts Wendling.**



Commune d'UHLWILLER

2024-53 : LOCATION JARDINS COMMUNAUX

Madame LU Ngoc Hanh, a déclaré être intéressée par la location d'une parcelle de la commune au niveau des « Krautgarten ».

Le Conseil Municipal après délibération décide

- **de donner** un avis favorable à la demande de Madame LU Ngoc Hanh, **domiciliée 115 rue de l'Eglise** et de lui **attribuer** une parcelle à partir du 1^{er} janvier 2025.

2024-54 : COMMUNICATION/DIVERS

Informations :

- Tour de table des commissions :
 - Urbanisme :
 - Suite aux sondages Lithium de France des dégradations ont été constatées route de la forêt. Les travaux de réfection de la chaussée seront réalisés par Lithium de France ;
 - Avancement travaux église de Niederaltdorf :
 - Monsieur le Maire remercie Arnaud, Bernard, Francis, Daniel et Jean-Georges pour le travail effectué ;
 - Remplacement abris bus – rue Principale Uhlwiller : l'abri est commandé ;
 - Piste cyclable : les travaux coté forêt et vers la Croix Noire démarreront en Septembre 2024 ;
 - Retour réunion PLUI du lundi 08 août 2024
 - Association :
 - Remise des médailles associatives : 21 Septembre 2024 :
Présentation faite par M. Eric LIENARD
 - Présentation d'un échantillon des trophées. 37 trophées seront remis lors de cette soirée.
 - L'assemblée décide de valider le devis de la boucherie LUTZ.
 - Cadre de vie :
 - Trophée des collectivités 2024 :
 - L'assemblée décide de ne pas participer au concours.
 - Dysfonctionnement sirène communale :
 - Impératif de la faire réparer. L'entreprise EIE compétente en la matière doit intervenir pour détecter le problème.
 - Un devis de réparation sera édité. Dès réception, Monsieur le Maire en fera part au conseil afin d'entamer la réparation.
 - Ecole - Périscolaire :
 - Point sur le coût des travaux école
 - CK Peintures Décors : 1 927,20 €
 - Rails magnétiques : 637,65 €

Total : 2564,85 €

- Point sur le coût des travaux Périscolaire
 - CK Peintures Décors : 4 522,20 €
 - Tapisserie REUGO : 1 656,00 €
 - Menuiserie SCHALCK : 3 571,80 €
 - Lampes SONEPAR : 7 393,26 €

Total pris en charge

par la CAH : 8 094,00 €

Total Mairie : 9 049,26 €

- Point sur le coût des travaux relamping Mairie
 - Lampes SONEPAR : 3 123,56 €
- Divers bâtiments :
 - Blocs secours : 567 €

Monsieur le Maire remercie Sébastien, Thierry et Eric pour l'installation des lampes LED et Karine pour le nettoyage des locaux.

- DP -PC :
 - Dépôt :
 - DP0674721R0020 : BIEHLER David – 14 rue Principale – Niederaltdorf pour la création de lucarnes de toit, remplacement d'une fenêtre de toit et remplacement d'une porte déposée le 13/08/2024 ;
 - PC06749724R0011 – MUC-LE DUO au niveau du lotissement pour la construction de 4 collectifs de 3 logements comprenant un cabinet médical déposé le 08/07/2024 ;
 - PC06749724R0012 – SCI DU MOULIN (GASSER Jonathan) pour des travaux sur construction existante (création d'un local pour son entreprise) déposé le 05/08/2024.
 - Décisions :
 - DP06749724R0015 – LAMOTE Didier – 1 rue Principale – Niederaltdorf : installation de panneaux photovoltaïque accordée le 23/07/2024 ;
 - DP06749724R0016 : BIEHLER David – 14 rue Principale – Niederaltdorf : installation d'une clôture en bande de bruyère accordée le 01/08/2024 ;
 - DP06749724R0017 : JEROME Sébastien – 52 rue des Perches : installation de panneaux photovoltaïques accordée le 05/08/2024 ;
 - DP06749724R0018 : KOBEL Frédéric – 10 rue des pommiers : création d'un carport accordée le 12/08/2024 ;
 - DP06749724R0019 : KEMPF Eric – 107 rue de l'Eglise : implantation d'une piscine hors sol accordée le 02/09/2024 ;
 - PC06749724R0008 : COLAS Allain - lotissement : construction d'une maison individuelle accordé le 15/07/2024 ;
 - PC06749724R0009 : ARBOGAST Didier - 1 rue du Verger : construction d'un garage et d'une terrasse couverte accordé le 01/08/2024 ;
 - PC06749724R0010 : HASSOLD Stéphane - 86 rue de Niederaltdorf : pose d'un abri sur places de stationnement existantes accordé le 29/07/2024.



Commune d'UHLWILLER

- Informations diverses :
 - Le repas de Noël aura lieu le 29 Novembre 2024.
- Tour de table des réunions :
 - 11 septembre 2024 : Conférence des Maires à 19h00 au Caire à Haguenau
 - 12 septembre 2024 : Conseil Communautaire à 19h00 à Bitschhoffen
 - 14 septembre 2024 : Mariage REPPERT-BURGGRAF à 16h00 à la Mairie
 - 15 septembre 2024 : Commémoration libération à 9h00 à Wahlenheim/Batzendorf
 - 17 septembre 2024 : Fête de rentrée de l'APE à 18h30 à Huttendorf
 - 19 septembre 2024 : AG des Maires du Bas-Rhin à Strasbourg (journée)
 - 21 septembre 2024 : Trophée associatifs à 18h00 Hall de tir Uhlwiller
 - 26 septembre 2024 : Réunion DGFIP à 14h00 à la Mairie Uhlwiller
 - 26 septembre 2024 : Soirée sénateurs à 18h30 à Brumath
 - 30 septembre 2024 : Soirée Député à Brumath
 - 03 octobre 2024 : Réunion Office de tourisme à 18h00 à la salle de la Rôtisserie Haguenau
 - 04 octobre 2024 : AG de l'APE à 20h00 à Huttendorf
- Prochaines réunions CM :
 - 08 Octobre 2024
 - 05 Novembre 2024
 - 17 Décembre 2024

Fait à Uhlwiller,
Le 10 Septembre 2024
Le Maire

Thomas KLEFFER



